ART. 2 N° 134

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2024

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE LA RADIOPROTECTION - (N° 2305)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 134

présenté par

Mme Batho, Mme Laernoes, Mme Belluco, Mme Arrighi, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 8, supprimer les mots :

« et d'interaction ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification s'inspirant d'une proposition de l'intersyndicale de l'IRSN.